est certain que nous avons vu l'altise paraître tout à coup sur un terrain occupé par un semis de choux, terrain où jamais l'altise ne s'était montrée. Il sera donc prudent de laisser tremper pendant 24 heures la graine de chou dans une forte saumure, ou dans une solution alcaline concentrée avant de la confier à la terre ; quoique cette précaution soit souvent inutile, nous la recommandons parce qu'elle n'entraîne ni grand embarras ni grande dépense.

On sème ordinairement les choux à la volée, en plate-bande bien fumée ; on choisit à cet effet un terrain un peu frais et ombragé parmi le meilleur dont on puisse disposer. Ces semis ont, comme on vient de le voir, un ennemi redoutable dans l'altise ; il n'est pas rare que cet insecte les détruise entièrement sans qu'il soit possible de l'empêcher. On a conseillé comme moyen de destruction de l'altise la fumée d'herbes fraîches ; ce remède est en réalité pire que le mal ; cette fumée, mêlée d'une grande quantité de vapeur d'eau à une haute température, tue le plant de choux encore plus efficacement que l'altise. On ne peut recourir à ce moyen que lorsqu'on est décidé à sacrifier un semis qu'on désespère de pouvoir rétablir. Dans ce cas, il faut disposer le long de la plate-bande de petits tas de paille ou de branches sèches placés au-dessus du vent ; on les recouvre avec des herbes fraîchement arrachées, puis on y met le feu. La fumée en courant sur le sol tue toutes les altises. Dès que l'opération est terminée, on peut donner un léger labour à la houe, et semer de nouveau à la même place ; l'altise ne reparaîtra pas. Cette expérience que nous avons maintes fois renouvelée tend à prouver que les œufs de l'altise ne sont pas toujours adhérents aux semences des plantes crucifères. Du reste, ce moyen de destruction n'est pas sûr, il occasionne une grande perte de temps, et il double la dépense en semence et main-d'œuvre. Le seul moyen réellement praticable, sinon de prévenir les ravages de l'altise, au moins d'en neutraliser l'effet, c'est de faire végéter le plant de chou très rapidement. Dès que ce plant est à sa quatrième feuille, il n'a plus rien à craindre ; les mandibules de l'altise n'ont plus la force de l'entamer. Le meilleur procédé pour une quantité médiocre de plant consistera toujours à faire les semis sur couche sourde ; rarement l'altise envahit les couches ; d'ailleurs, en supposant qu'elle s'y montre, le plant s'y développe si promptement qu'on s'aperçoit à peine des ravages de l'altise. Pour les cultures très étendues où les semis sur couche sourde sont impraticables, on obtient à peu près les mêmes résultats par le procédé suivant dont une longue pratique nous permet de garantir l'efficacité.

Le sol qu'on se propose d'ensemencer en choux est labouré profondément, mais sans recevoir de fumier. On ouvre ensuite avec la binette large ou la houe, des sillons espacés entre eux de $0^m,33$, profonds de $0^m,25$, et larges de $0^m,33$. On remplit ces sillons presque jusqu'au bord avec de bon fumier qu'on foule légèrement, et qu'on recouvre de quelques centimètres de terre ; puis l'on sème par-dessus, assez serré. Il suffit alors d'abattre la crête des sillons et d'égaliser le sol au râteau pour enterrer la semence. Si le fumier a été enfoui pendant qu'il était en fermentation, les choux lèveront au bout de 5 à six jours ; l'altise pourra s'y mettre et en détruire quelques-uns, mais bientôt le plant ayant sa racine dans le fumier sera devenu assez fort pour braver l'altise qui disparaîtra, morte probablement de faim.

Ce mode de semis offre encore un autre avantage non moins important ; c'est que le plant y croît inégalement, en sorte qu'on en trouve de bon à prendre pendant 5 à 6 semaines ; on n'est pas alors forcé de précipiter les plantations, qui ne peuvent se faire tout à la fois. Le plant ainsi obtenu emporte à sa racine, quand on l'arrache avec précaution, une petite portion de fumier qui contribue puissamment à sa reprise et à sa rapide végétation durant le premier âge, époque de sa croissance de laquelle dépend entièrement le succès de cette culture.

D. — *Repiquage.*

A l'approche d'un hiver qui s'annonce comme devant être rigoureux, au lieu de mettre le plant en place à l'arrière-saison, on le repique en pépinière à $0^m,08$ de distance en plate-bande bien abritée. On dispose des rames à pois de manière à pouvoir garantir le plant de choux de la neige ou des froids excessifs en étendant sur ces rames des paillassons. Ce plant profite peu pendant l'hiver. Si, contre les prévisions du jardinier, l'hiver se trouvait être doux et que le plant prît trop d'accroissement, on n'attendrait pas le printemps pour le mettre en place. Dans le cas contraire, on gagne toujours par cette précaution le temps qu'il faudrait perdre à attendre le plant provenu des semis de printemps, et l'on évite une perte importante en main-d'œuvre à l'automne.

E. — *Plantation.*

La plantation des choux, lorsqu'ils sont l'objet d'une culture de quelque étendue, est tellement importante que tous les détails de cette opération exigent impérieusement l'œil du maître. Il doit veiller avant tout à ce que l'arrachage suive constamment la plantation, de façon à laisser le plant hors de terre le moins de temps possible, pour qu'il ne soit pas flétri quand on le met en place. Le plant semé en planches à la volée a besoin plus que tout autre d'être arraché avec soin ; ses racines ont souvent rencontré en terre des mottes dures qu'elles ont bien pu percer, mais qui les rompent quand on les arrache sans précaution.

Le plantoir ordinaire à manche courbe, à pointe souvent garnie de fer, est à peu près le plus mauvais instrument qu'on puisse employer, et l'on n'en emploie pas d'autre. Il n'y